

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

6me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 15 août 1867.

Numéro 20

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.



Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.

ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprunons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES A FOURRAGE.

DES PRAIRIES MARÉCAGEUSES

Lorsque les eaux ne sont stagnantes qu'une partie de l'année, les végétaux marécageux qui ne pourraient supporter quelques mois de sécheresse, disparaissent pour faire place à d'autres plantes, sortes d'amphibies du règne végétal, qui peuvent vivre sous l'eau et dans l'air, et parmi lesquelles se rencontre, en plus ou moins grand nombre, des herbes fourragères. La quantité de celles-ci augmente à mesure que l'inondation est plus limitée, de sorte que toutes les fois qu'on peut entrer dans ces sortes de prairies pendant la deuxième partie de la belle saison, faucher à sec et faire sécher le foin, on peut être certain que ce foin, bien que fort médiocre, pourra en définitive être utilisé. La nature des eaux est aussi pour beaucoup dans les effets qu'elles produisent.

Le foin des prairies longtemps couvertes d'eaux stagnantes est toujours dur et souvent malsain. Les bêtes à cornes qu'on nourrit de ce fourrage, maigrissent et se couvrent d'une multitude de poux. Quand on a suffisamment d'autres fourrages, ce dernier ne doit être employé qu'en litière.

En général, les foins des prairies marécageuses exigent plus de soin que d'autres à l'époque des récoltes. Il est bon pour éviter leur complet durcissement de les faucher de bonne heure et de les faner avec une attention toute particulière, car sans cette précaution, ils moisissent et perdent le peu d'odeur qu'on doit chercher à leur conserver.

DES PRAIRIES BASSES.

Le passage des prairies marécageuses aux prairies basses n'est pas toujours sensible. Cependant, les dernières se distinguent essentiellement par la qualité de leurs herbages. Elles occupent

souvent de larges vallées sur le bord des rivières qui les couvrent de temps en temps, sans nuire autrement à leurs foins que lorsque les débordements vaseux, source de fécondité en automne, après les coupes, surviennent accidentellement dans le cours de la belle saison.

Lorsque ces prairies s'égoutent facilement, leur sol, recouvert par des alluvions continuelles, est d'une richesse plus qu'ordinaire, et donne, par conséquent, naissance à des herbages d'une abondance remarquable ; mais, lorsque le fond en est plus bas que le lit de la rivière, il se forme alors une couche végétale, semi tourbeuse, dont les produits sont forts inférieurs.

A côté de ces prairies, il faut classer celles qui longent les cours d'eau moins considérables, et sur lesquels diverses constructions, propres à élever le niveau de l'eau, la font refluer à volonté. Tantôt ces constructions ont pour but principal de faciliter les irrigations ; — tantôt, elles sont au contraire destinées à faire marcher des moulins ou d'autres usines. Alors, quoique la question d'arrosage devienne très-secondaire, il n'est pas impossible, en combinant convenablement l'époque des barrages, de tirer partie d'une telle position, pour obtenir deux coupes d'un fort bon foin.

On trouve aussi dans les vallées, aux pieds des montagnes et des collines, des terrains à la superficie desquels l'eau coule sans y-séjourner. Ils donnent assez souvent, pendant la belle saison, une grande quantité d'herbes de bonne qualité qu'on a le soin de faucher dès que l'état des fonds le permet, et dont on emporte le foin immédiatement, soit pour le faire consommer en vert à l'étable, soit pour le sécher. Si, au lieu de s'étendre à la surface, l'eau pénétrait jusqu'au sous-sol et y séjournerait, ces mêmes terrains entreraient encore dans la classe des prairies marécageuses ; mais, comme ils offrent ordinairement de la pente, les travaux d'améliorations sont faciles.

Dans la plupart de ces localités, le peu de fermeté du sol tend

le pâturage à peu près impossible. La fauchaison est alors bien plus profitable sous ce rapport, et sous plusieurs autres.

LES PRAIRIES HAUTES ET MOYENNES.

Selon la position qu'elles occupent, elles peuvent être excellentes ou très-médiocres. Leur qualité dépend de la nature et de la fertilité du terrain qu'elles recouvrent, ainsi que de celles des collines environnantes que les cours d'eau pluriale dépeuplent à leur profit, et surtout de l'abondance de ces mêmes cours d'eau dont l'excédant doit pouvoir s'échapper à travers le sous-sol, dans les saisons pluvieuses à l'excès, sans cependant s'écouler à d'autres époques avec une trop grande rapidité. — En pareil cas, il serait possible de citer plusieurs exemples d'une fertilité prodigieuse ; mais des circonstances si heureusement combinées sont rares. Beaucoup de prairies hautes sont trop sèches pour donner du regain ; — beaucoup même ne donnent pas toujours une herbe fauchable. Il en est dont le sous-sol retient les eaux au point qu'elles sont marécageuses une partie de l'année, quoiqu'elles deviennent brûlantes dans l'autre. Aussi, à mesure que l'on apprécie mieux les avantages des prairies artificielles, ces sortes d'herbages perdent-ils considérablement de leur importance aux yeux des cultivateurs instruits, et sont-ils successivement défrichées partout où les bons assolements gagnent du terrain. Si l'on n'a qu'elles en vue, nous concevons fort bien une opinion émise dernièrement, que les prés naturels sont une superfétation et une dépense inutile, en ce sens qu'ils occupent une place qui pourrait presque toujours rapporter davantage, tout calcul fait du prix de ferme, de la somme des produits, et en définitive, du produit net.

On a quelquefois cherché à évaluer comparativement le produit des prairies permanentes et des terres arables. Nous croyons qu'il faut nous défier des calculs que l'on trouve dans les livres, et préférer ceux que nous sommes à portée de faire, en nous appuyant sur l'expérience que nous faisons ici. Voici les principales considérations que nous avons à faire à nos lecteurs : — La valeur d'une prairie à base de graminées, même médiocre, peut être considérable dans les lieux où les terres arables ne sont pas propres à produire avec sûreté les meilleures plantes fourragères ; — une bonne prairie peut, au contraire, être moins estimée dans les fermes où non seulement on récolte beaucoup de paille mais où la nature des terres favorise la culture du trèfle, des choux et d'autres plantes propres à favoriser l'hivernage du gros bétail ou des troupeaux. — A cette considération principale se joint celle de la proximité ou de l'éloignement de l'herbage du corps des bâtiments ; — les casualités d'inondations intempestives ; — les travaux plus ou moins considérables d'entretien, etc., etc.

DES PRAIRIES A BASE DE LÉGUMINEUSES.

L'introduction et la propagation rapide des prairies artificielles a été presque partout le principal, parfois le seul élément des améliorations qu'on remarque un peu partout, dans certaines parties du Canada. Heureusement cette vérité est désormais assez sentie pour se propager, en quelque sorte, d'elle-même. — Parmi les terrains les moins propres aux cultures économiques, il en est que leur nature condamne à rester en pâturages :

d'autres que leur position basse et marécageuse doit faire réserver en prairies permanentes. — En dehors de ce double moyen de pourvoir à la nourriture des herbivores, les prairies légumineuses en offrent un troisième sur les terres arables où elles se marient avec le plus grand avantage aux cultures qui ont pour but directe l'alimentation de l'homme, ou la production des plantes industrielles.

DES PRINCIPAUX AVANTAGES DES PRAIRIES LÉGUMINEUSES DANS LE SYSTÈME DE CULTURE ALTERNE.

Les principaux avantages des prairies artificielles en elles-mêmes, sont : 1o. de demander pour la nourriture d'un même nombre de bestiaux une étendue beaucoup moins considérable de terrain, que les pâturages et la plupart des bonnes prairies de graminées ; — 2o. de disposer, en général, très-bien la terre à recevoir les plantes économiques les plus habituellement cultivées et du plus haut produit ; — 3o. de faciliter, conjointement avec les racines fourragères, l'adoption du système de culture qui a pour base la nourriture du gros bétail et même des troupeaux à l'étable, pendant la plus grande partie de l'année, parfois même pendant toute l'année.

D'après des évaluations qui reposent sur des données aussi nombreuses que précises, la production moyenne d'une étendue déterminée de terrain en prairie graminée, n'est à très peu près que la moitié de celle d'une luzerne ; un peu plus de la moitié de celle d'un champ de trèfle, et elle s'élève encore sensiblement moins que le produit d'un sainfoin et même d'une culture de vesce. Si on analyse des expériences bien connues, on arrive à des résultats plus frappants encore, puisque sans faire la distinction des diverses prairies artificielles entre elles, on trouve qu'en termes moyens, on obtient d'une étendue moitié plus petite, une nourriture tout aussi abondante. De plus, le résultat d'une enquête faite par le bureau d'agriculture de Londres a élevé jusqu'aux deux tiers la différence en faveur des prairies artificielles, des cultures racines sur les herbages d'une autre nature.

On se rend facilement compte de semblables effets, en considérant que, d'une part, les légumineuses sont à la fois plus fourrageuses et plus nourrissantes, à poids égal, que les graminées ; et de l'autre, qu'on donne aux champs destinés à recevoir les premiers une préparation et des soins de culture tout différents de ceux qu'on accorde, parfois seulement, et presque toujours avec trop de parcimonie, aux dernières.

Quant à la seconde proposition qui se rattache directement à un bon ou mauvais système d'assolement, nous aurons peu de chose à ajouter à ce que nous avons déjà dit.

Il est reconnu généralement que toutes les cultures herbacées, alors surtout que comme les principales de nos légumineuses, elles couvrent complètement le terrain de leur épais feuillage, lorsqu'on ne les réserve pas pour graine, et qu'on les enfouit en partie, quelque temps après la dernière coupe, donnent au sol plus de fertilité qu'elles ne lui en enlèvent, fussent-elles fauchées jusqu'à deux fois et plus chaque année, ainsi que la luzerne. Que cela soit dû à la nature des sécrétions de leurs racines ou à l'absorption continuelle de suc nutritifs qu'elles font

dans l'atmosphère au profit de la terre, ou encore à la décomposition graduelle des détritons qu'elle laisse dans la couche labourable ; à ces diverses causes réunies, ou à toute autre moins appréciable dans l'état actuel de nos connaissances chimiques, il ne reste guère de doute sur la véracité du fait en lui-même.

— Or, on conçoit de quelle importance peut être en agriculture une récolte qui, loin d'enlever quelque chose ajoute au contraire à l'ancienne fécondité du sol pour les récoltes suivantes ; — qui permet d'équilibrer conformément aux exigences des assolements et aux besoins de la consommation, la production des denrées indispensables, d'une part à l'existence de l'homme, de l'autre à l'entretien de la vie des animaux, et qui, le plus souvent, sans ajouter aux frais de culture, augmente considérablement les produits de toutes sortes.

DES PROCÉDÉS GÉNÉRAUX DE CULTURES SPÉCIALEMENT APPLICABLES AUX PRAIRIES LÉGUMINEUSES.

L'époque à laquelle on doit semer les plantes fourragères de cette utile et nombreuse famille n'est pas encore et ne peut être déterminée rigoureusement. Cependant les praticiens, tandis que les auteurs recommandaient l'automne, ont généralement opté pour le printemps, parce qu'ils ont cru remarquer que les légumineuses dont les jeunes tiges et les jeunes feuilles sont toujours pleines de sucs aqueux, même celles qui redoutent le moins le froid, quand elles ont accompli leur croissance, ont beaucoup plus à souffrir que les graminées des alternatives de gelées et de dégels. — Contre un fait d'observation il n'y a rien à objecter ; — mais d'autres cultivateurs ont éprouvé aussi que, selon les espèces et les localités, les semis d'automne offraient de grands avantages. Laissons donc chacun prendre conseil de sa position particulière. En pareil cas, quelques essais ne peuvent être sérieusement dommageables, pécuniairement parlant.

La quantité de semence qu'on doit employer est un second point d'une importance particulière, relativement à la prospérité future des prairies légumineuses. Voici un principe que tous les cultivateurs ne doivent jamais oublier : Les plantes qu'on obtiendra par le semis seront plus grandes, plus grosses, plus vigoureuses, donneront plus de fourrage, si on économise la semence que si on la prodigue ; mais les plantes qui proviennent d'un semis où la semence a été prodiguée sont d'une qualité bien supérieure à celles des plantes semées plus claires. Le défaut des plantes de prairies artificielles est, en général, d'avoir des tiges trop grosses, trop dures, qui offrent une trop grande résistance à l'action de la mastication, et surtout à celle des sucs dissolvants de l'estomac. Cet inconvénient diminue et disparaît même presque entièrement, lorsque la semence n'a pas été épargnée. Les tiges sont déliées, tendres, ne s'élevant pas à une aussi grande hauteur ; mais comme elles sont plus nombreuses, elles gagnent, en quelque sorte, d'un côté ce qu'elle perdent de l'autre.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Nous allons traiter aujourd'hui un sujet qui a son intérêt pour la classe la plus instruite de notre société, pour les demi-savants et pour les hommes

sans instruction. Qui peut nier qu'il y ait plus ou moins d'ambition chez tous les hommes, que cette ambition soit, chez quelques-uns, le mobile de toutes leurs actions, et que pour satisfaire cette passion, on s'élève quelquefois au-dessus de ses semblables, par des actes de bravoure, de courage, vraiment dignes d'éloges, et que plus souvent, cette passion aveugle au point de jeter celui qui en est possédé, dans les écarts les plus déplorables. Les grandes fêtes qui viennent d'avoir lieu au centre de la catholicité, nous fournissent l'occasion des réflexions qui vont suivre sur l'ambition.

Parmi les noms des nouveaux saints que Pie IX a proclamés, il s'en trouvait un très-humble et très-obscur, celui d'une pauvre villageoise, Germaine Cousin. Cette pauvre fille que les grands du monde méprisaient, que les riches et les savants auraient rougis d'admettre en leur compagnie, qui était sans autre ambition que celle d'arriver au véritable bien, Dieu, a été dans cette solennité, l'objet du culte le plus solennel. C'est au milieu des pompes les plus magnifiques que puisse déployer la religion, de chants les plus beaux qui aient jamais retenti sous les voûtes les plus resplendissantes, qu'il a été donné à une foule immense de la voir s'élever vers les splendeurs célestes. Désormais, la terre qui a entendu par ses pontifes et ses lévites, les trompettes sacrées, le canon du fort Saint-Ange et les cloches des trois cent cinquante églises de Rome, proclamant la gloire de cette humble villageoise et de tous les nouveaux saints, ne cessera d'unir sa voix à celle du ciel pour chanter ses vertus éminentes. Voici quelques détails sur cette nouvelle sainte :

Germaine Cousin naquit dans un petit village d'environ deux cents feux, près de Toulouse, en 1579. Cette pauvre enfant parut dès sa naissance vouée à la souffrance et à l'affliction. Elle était percluse de la main droite et atteinte de scrofules. À peine sortie du berceau, elle devint orpheline ; Dieu lui retira sa mère. Et comme s'il fallait que toutes les épreuves s'accumulassent sur cette tête si frêle, le père de Germaine ne tarda pas à se remarier. Cette seconde femme, ainsi qu'il arrive souvent, prit l'orpheline en aversion. Germaine pauvre, infirme, orpheline, se trouva donc placée sous le joug d'une marâtre. Mais ne jugeons pas de son sort comme le monde ; car c'est aux misères de sa condition que Germaine dut l'éclat hâtif de son humilité, de sa patience et de ses autres vertus.

Dans un âge encore tendre, sa marâtre qui ne pouvait la souffrir en sa présence, la mit à la garde des troupeaux, et elle y resta jusqu'à la fin de ses jours.

Germaine ainsi accablée d'afflictions, était cependant joyeuse en esprit, ne comptait pas ses peines que Dieu lui envoyait et ne demandait pas d'en diminuer le nombre ni d'en alléger le poids. Elle aimait sa pauvreté et ses infirmités comme des moyens de salut. Exposée aux rigueurs des saisons, elle y voyait, elle y bénissait autant d'occasions de pénitence. Elle aimait, pour plaire à Dieu, à rester le rebut du monde.

et à garder ce fardeau de misère doublement précieux pour elle, puisqu'il la détachait d'elle-même et que le Seigneur l'aidait à le porter.

Quand elle paraissait dans la maison, sa marâtre toujours impérieuse, toujours irritée, la renvoyait dans quelque coin et lui défendait d'approcher des autres enfants, ses frères et ses sœurs, qu'elle aimait cependant tendrement et qu'elle était toujours prête à servir. Elle était réduite à aller prendre son repos dans une étable, ou sur un tas de sarments.

Toujours Germaine se taisait et siin accomplissait en elle ce mystère de la croix, qui est le mystère de l'amour.

Malgré sa faiblesse et ses infirmités, Germaine assistait tous les jours au saint sacrifice de la messe. Pleine de confiance en la protection du ciel, elle laissait son troupeau dans la campagne et courait se réfugier aux pieds du divin Pasteur.

Ces absences de Germaine donnaient à sa marâtre l'occasion de l'accabler d'injures et de reproches. Elle recourait aussi assidûment au sacrement de Pénitence, et recevait fréquemment le corps et le sang de Notre-Seigneur dans la divine Eucharistie.

Et fortifié par cette nourriture céleste, cette humble bergère, victorieuse de toutes les tentations, résignée en présence de toutes les injustices, calme dans toutes les souffrances, prenait son vol dans les cieux où sa pensée habitait déjà. A toutes ses vertus elle ajoutait une dévotion sans bornes pour celle qui est vraiment le *secours des affligés*. Son chapelet, qu'elle récitait plusieurs fois le jour, était son seul livre. Elle se livrait sans réserve aux actes de charité ; quand elle le pouvait, elle réunissait autour d'elle quelques-uns des petits enfants du village et s'appliquait à leur faire comprendre les vérités de la religion et essayait de leur persuader d'aimer Jésus et Marie. Cette petite école tenue à l'ombre d'un buisson dans la campagne déserte, était un spectacle digne de l'admiration des anges et bien chère aux regards de Dieu. Le monde, même le monde chrétien qui a souvent une aversion secrète pour la piété, ne pouvant calomnier une vertu qui jetait trop d'éclat, se donna la joie de la tourner en dérision et l'humble Germaine devint un objet de scandale aux beaux esprits et aux libertins de son village, et attira ainsi sur elle la persécution des railleries. On riait surtout de sa simplicité et on ne l'appelait plus que la *Bigote*. Mais Dieu, qui se chargeait de garder ses moutons quand elle les laissait dans les champs pour aller à la messe, prit plaisir à manifester par des faits extraordinaires combien cette pauvre fille dont on se moquait, cette infirme et cette bigote était agréable à ses yeux.

Souffrir et compatir résume toute la vie de notre sainte.

Elle n'avait encore que vingt-deux ans, lorsque Dieu l'ayant sanctifiée par les humiliations et par les souffrances, et ayant forcé les hommes à rendre à sa vertu les honneurs qu'elle méritait, la retira de ce monde. Elle termina une vie obscure et cachée par une mort semblable. Un matin, Laurent Cousin, son père, ne

l'ayant pas vu sortir comme à l'ordinaire de sous l'escahier où elle prenait son repos alla l'appeler. Elle ne répondit point. Il entra et la trouva morte sur son lit de sarments : elle s'était endormie dans sa prière.

Lorsque Germaine mourait sans témoins sur le grabat où tant de fois sa patience avait réjoui les regards des anges, Dieu se plut à manifester, par un prodige, combien cette mort était précieuse à ses yeux. Deux religieux allant au village où vivait Laurent, surpris par l'obscurité, avaient été obligés de s'arrêter dans la forêt voisine et d'attendre le jour. Au milieu de la nuit, tout à coup, les bois furent illuminés d'une clarté plus belle que celle de l'aurore, et une troupe de vierges, vêtues de blanc et environnées d'une lumière éclatante, parurent aux regards des deux voyageurs, se dirigeant du côté de la chaumière où se trouvait Germaine. Bientôt après, elles repassèrent, mais il y en avait une de plus, et celle-ci, à qui les autres faisaient cortège, portait une couronne de fleurs nouvelles. A ce spectacle, les deux religieux conclurent qu'une âme sainte avait quitté la terre. Le lendemain ils apprirent que Germaine venait de mourir.

L'Eglise, notre tendre mère, la plus tendre des mères, a donc été chercher dans la foule une pauvre fille inconnue qui a vécu et qui est morte ignorée de toute la terre et, parce que cette fille a aimé Dieu de tout son cœur et a été élevé par cet amour, à la plus grande beauté de l'âme, à la sainteté, Elle célèbre pour elle de telles fêtes et l'entoure des honneurs les plus grands qui se puissent décerner. Ainsi donc, aux yeux de l'Eglise et de Dieu, ce qui compte plus que tout autre chose, c'est l'humble et courageuse vertu chrétienne, et que ceux qui travaillent et qui souffrent ici-bas l'apprennent avec joie, il y a une richesse et une gloire qui leur appartiennent et qui peuvent les élever dans les plus hautes splendeurs de la terre et des cieux.

De ce coin ignoré où elle a vécu, de ces mesures qui ne lui accordaient qu'à regret un abri, Dieu a fait surgir sa tombe et sa mémoire ; tandis que les empires s'écroulaient, ensevelissant sous leurs décombres les œuvres des sages et la renommée des vaillants, il a élevé cette petite et l'a placée en un rang de gloire parmi ses élus, *Suscitans a terra inopem* ; et la voix du Chef Suprême de l'Eglise a proclamé les grandes choses que le Seigneur a faite en elle en retour de son amour.

Maintenant, faisons un retour sur nous-mêmes, nous sommes nés avec l'ambition dans le cœur, presque tous, nous voulons perpétuer à jamais notre souvenir, nous désirons que notre nom passe de bouche en bouche et soit partout prononcé avec estime et même admiration. Nous nous efforçons de faire des œuvres d'éclat, de paraître homme de talent et de génie, supérieur à nos semblables, à tous ceux de notre époque. Supposons que nous soyons assez heureux pour obtenir le but de tous nos efforts, de toutes nos démarches, que nous devenions riches, célèbres et honorés de tous nos concitoyens, supposons même que nous parvenions à arriver au faite des honneurs, que

notre renommée traverse les océans, pénètre aux extrémités les plus reculées de notre globe; et qu'elle s'élève à l'égal de celle des Alexandre, des César, des Napoléon et de tant d'autres héros qui ont étonné le monde par l'étendue de leur génie ou par la multiplicité de leurs exploits; quand arrivera le moment de peser la valeur de tous ces honneurs, de tous les biens qui les auront accompagné, que nous restera-t-il en réalité? Nous serons forcés d'avouer que nous avons, en vérité peut-être fait un peu plus de bruit que les autres hommes, et que c'est là tout ce qui nous restera.

On écrira votre nom dans l'histoire; mais ce nom au lieu d'être béni par la postérité, n'y sera-t-il pas exécré? et alors au lieu de l'honneur dont vous avez voulu entourer votre mémoire, ne recueillerez-vous pas que le déshonneur et le mépris. Encore, si votre ambition ne s'est pas élevée au-dessus d'une gloire toute mondaine, votre nom pourra être prononcé par vos descendants avec respect; mais si au tribunal de votre conscience, vous êtes convaincus de n'avoir travaillé que pour une vaine gloire, votre récompense s'étendra-t-elle au-delà de votre tombeau. On pourra vous élever des monuments, des statuts etc., mais le marbre façonné par la main de l'homme de l'art, ne proclamera-t-il pas plus son mérite que le vôtre, sera-t-il un trophée des victoires que vous aurez remportées sur vous-mêmes, ou ne sera-t-il pas plutôt l'histoire des ruines que vous avez semées partout pour satisfaire une misérable ambition. Voltaire a vu s'élever sur sa tombe, par toute la France des statues en plus grand nombre que celles des plus grands héros, son nom est écrit partout, etc., mais est-il un nom qui inspire plus d'horreur, une figure qui inspire plus de dégoût. Il a bien encore parmi les coryphés de l'impunité quelques adorateurs, mais les masses abhorrent son souvenir.

Où, l'ambition des richesses, l'ambition des honneurs, l'ambition de la gloire ne peuvent attendre qu'une récompense qui n'ira pas au-delà du tombeau, et tout ce qui pourra traverser cet abîme impénétrable, ne sera plus qu'un vain titre.

Mais qui peut se flatter d'acquérir une gloire impérissable, des biens que le temps ne peut dissiper, des honneurs qui ne peuvent être surpassés? L'homme qui nourrit dans son cœur l'ambition du ciel, l'ambition de la gloire de Dieu, de l'amour de ses frères. Voilà l'ambition de Germaine Cousin et des autres saints dont les noms ont été inscrits au martyrologe le 29 de juin dernier. Aujourd'hui ils sont honorés, vénérés par toute la terre et le seront jusqu'à la fin des siècles, leurs noms sont dans toutes les bouches, partout bénis, partout prononcés avec respect et amour. Vous tous qui sentez l'ambition s'élever dans votre âme, montrez-lui un objet digne d'elle, dirigez-la vers des biens qui seront aussi durables que l'éternité et cette ambition en faisant votre bonheur fera aussi celui de vos semblables.

CORRESPONDANCES.

Boissons alcooliques et leurs falsifications.

DÉDIÉ À M. LE GRAND VICAIRE AL. MAILLOUX.

VII

(Suite.)

Le houblon, en effet, ajouté à la bière a pour effet d'en augmenter la sapidité et d'en favoriser la conservation; en un mot le houblon est pour la bière ce que le sel est pour la viande.

Lampadius classé les bières de la manière suivante :

	alcool p. 100	Extrait par 100
1o Bière double, ale,	6.0 à 8.0	6 à 8
2o Bière forte,	3.0 à 6.0	4 à 6
3o Bière moyenne,	1.5 à 3.0	3 à 4
4o Bière légère,	0.8 à 1.5	1 à 2

L'extrait renferme les parties fixes et solubles de la bière; c'est un mélange de sucre, d'amidon, de dextrine, d'acide lactique, de divers sels, des parties extractives et aromatiques du houblon, de gluten et de matières grasses.

En somme, la bière est une liqueur légèrement alcoolique, contenant : eau, alcool, glucose, dextrine, matières extractives et grasses, essences aromatiques, principe amer, acide lactique, acide acétique, divers sels (phosphates de potasse, de magnésie et de chaux; chlorures de potassium et de sodium) silice, acide carbonique libre.

Selon Parkes (Edmond A. Parkes—*A manual of practical hygiene prepared especially for use in the medical service of the army* — Chapter VII, Section I, Subsection I, page 230) La bière, sous le rapport de sa densité avant et après la distillation, de la densité de l'extrait, de la quantité d'alcool, de matières solides, donne les nombres suivants.

Densité avant la distillation.....	de 1.006 à 1.030
Densité après la distillation.....	de 0.999 à 0.988
Densité de l'extrait.....	de 1.007 à 1.042
Alcool 0/0.....	de 1 à 10
Matières solides 0/0.....	de 4 à 15

Voici maintenant le résultat de mes analyses sur mes bières : douze échantillons différents ont passé par la cornue; ces douze échantillons viennent : trois de la brasserie de McCallum, trois de la brasserie de Boswell, trois de la brasserie de Dow à Montréal, et trois de la brasserie de Labatt à Prescott, dans le Haut-Canada. Chacun des trois échantillons pris dans une même brasserie a été acheté à trois époques différentes et assez éloignées les unes des autres pour que j'aie la certitude que chacun de ces trois échantillons provient non pas d'une seule et même fabrication mais de trois fabrications distinctes et successives.

PALE-ALE X. X.

Brasserie de McCallum — 1er Echantillon.

Densité avant la distillation.....	1.010
Densité après la distillation.....	0.990
Densité de l'extrait.....	1.020
Alcool 0/0.....	8.3
Matières solides 0/0.....	5.0

(A Continuer.)

A. C. P. R. LANDRY,
A. B., Prop. C. C.

Exposition Universelle de Paris.

Un ami de la *Gazette des Campagnes* nous écrit de Paris

Mon cher Monsieur,

Je me hâte de vous envoyer le résultat de l'examen des jurys de l'Exposition, en ce qui concerne le Canada. N'étant arrivé de Rome que depuis quelques jours, je n'ai pu me procurer plus tôt les renseignements nécessaires. Les lecteurs de la *Gazette* aimeront sans doute à savoir quelle part le Canada a obtenu dans les récompenses accordées aux compétiteurs heureux de cette grande lutte industrielle, où tous les pays du monde ont figuré avec un avantage qui, certainement, fait honneur à tous.

Sur 95 classes, le Canada a exposé dans 64. Il a obtenu 94 récompenses, dont 3 médailles d'or, 15 médailles d'argent, 29 médailles de bronze, 47 mentions honorables. Ce nombre aurait été plus grand si toutes les classes avaient été visitées. Il y en a eu 14 qui ne l'ont pas été du tout, malgré un grand nombre de lettres de M. Taché aux membres des jurys de ces classes, et ses plaintes réitérées à la Commission. Le jury des reliures a admis une erreur grave au détriment de MM. Lafrance et Lemieux, de Québec, dont les superbes reliures n'ont pas été examinées, par une erreur que rien ne pouvait faire supposer.

Je ne vous donne point la liste des concurrents heureux. Elle doit être publiée dans les journaux canadiens. Je vous dirai seulement que les trois médailles d'or sont pour Messire l'abbé Brunet, MM. Logan et Chs. Taché; ce dernier comme coopérateur. C'est en effet à sa coopération dévouée autant qu'habile, que le Canada est redevable de l'insigne honneur qu'il vient de remporter. M. Taché a ignoré jusqu'à la fin que le jury international l'avait honoré d'une telle distinction. A sa grande surprise, il l'a appris en lisant son nom dans la liste imprimée des récompenses.

Dans les comptes-rendus de la presse française, le Canada a toujours été mentionné avec honneur; et l'opinion publique lui fait encore une plus large part que la position déjà si honorable qui lui a été faite par le jury international.

C'est ainsi que le vin canadien exposé par M. de Courtenay, de Cookville près de Toronto, Haut-Canada, lequel n'a pas été primé par le jury, a reçu du *Moniteur Viticole*, la plus haute autorité connue sur la matière, l'honneur d'un article spécial dans lequel, le vin du Canada est déclaré un vin solide et de bonne qualité, et comme étant de tous les vins exposés hors d'Europe, celui qui se rapproche le plus du bon vin français d'ordinaire.

Vous savez déjà, je crois, que l'École d'agriculture a obtenu deux médailles d'argent et une mention honorable. Cela dit beaucoup, car un grand nombre de fermes-modèles et plusieurs écoles d'agriculture très-importantes ont aussi envoyé à l'exposition de superbes produits de leur savoir-faire.

Histoire populaire du pape Pie IX.

Nous offrons nos plus sincères remerciements aux vénérables prélats qui ont bien voulu honorer notre humble travail sur Pie IX de leur approbation. Nous les offrons également à Mgr. de Montréal pour la lettre pleine de bienveillance et d'encouragement qu'il nous a adressé sur le même sujet.

Mon cher Monsieur,

L'histoire populaire du Pape Pie IX que vous venez de publier est de ces écrits qui devraient se trouver dans toutes les familles catholiques.

Que peut-il y avoir de plus intéressant pour des enfants bien nés que de connaître un peu en détail la vie de leur Père; de plus édifiant pour des Chrétiens, que d'entendre parler de la grande piété et des vertus admirables du Chef vénéré de l'Église Catholique? Rien assurément n'est plus propre dans les temps malheureux que nous traversons, à éclairer les esprits, à toucher les cœurs, à affermir la foi. Je ne saurais donc trop recommander la lecture de ce petit livre si propre à ranimer la piété et la confiance en Dieu par les touchantes et sublimes exemples de ce Grand et Saint Pape.

Votre tout dévoué serviteur

† L. F. LAVIÈCHE, Evêque
d'Anthédon.

Les Trois-Rivières, 30 juillet 1857.

Mon cher Monsieur,

J'ai lu avec intérêt sur la *Gazette des Campagnes* la suite des articles sur Pie IX que vous y avez publiés. Maintenant que vous les avez réunis en brochure, je verrais avec beaucoup de plaisir se répandre dans mon diocèse cette publication aussi édifiante pour le fond qu'agréable dans la forme.

Veillez me croire

Votre tout dévoué serviteur,

† JEAN, Ev. de St. Germain de Rimouski.

École d'agriculture de Ste. Anne.

La rentrée des élèves de l'École d'agriculture aura lieu le 5 du mois prochain. Les divisions judiciaires ne doivent pas oublier que 20 bourses sont à leur disposition et qu'elles peuvent et doivent en profiter en faveur d'un enfant de leur localité.

L'École d'agriculture de Ste. Anne a donné des preuves assez convaincantes de l'efficacité de son enseignement, a reçu des témoignages de distinctions assez frappants à l'exposition universelle de Paris pour engager tous les amis de la cause agricole à lui donner tout l'encouragement possible.

L'Annuaire de l'Université-Laval.

Nous avons reçu l'Annuaire de l'Université-Laval pour l'année 1866-67. Cette brochure contient une excellente biographie de feu Messire Louis Gingras, des détails très-intéressants sur les musées de botanique, de minéralogie, de géologie, etc, que possède l'Université.

L'Annuaire de l'Université qui sort des presses de M. Côté est d'une très-belle impression.

RECETTE.

Guérison des Engelures et Verrues.

Un de nos abonnés nous adresse une recette très-simple qui, dit-il, a toujours réussi pour la guérison des engelures; nous sommes heureux de la transmettre à nos lecteurs:

“Lorsqu'une ou plusieurs engelures se déclarent, et bien entendu, avant qu'elles ne tendent à crever, lavez-vous les mains ou les pieds, soir et matin, dans de l'eau tiède où vous avez mis de la farine de moutarde; faites cela deux ou trois jours, les engelures disparaîtront, et dès le premier jour elles ne cuiront plus.”
Monsieur le Rédacteur,

Au moyen que vous avez indiqué, pour détruire les verrues, je préfère beaucoup celui-ci:

“Avec du lait de la plante que nos paysans appellent *Lacheron*, et qui est, je crois, le *Caille-lait*, mouillez la verrue, et lorsque la dessiccation a eu lieu, frottez avec le doigt l'escarre produite par le lait.

“Renouvelez sans interruption ces cautérisations tout à fait insensibles, et dans quelques minutes vous aurez fait disparaître tout le tissu anormal.

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

IV

Les jacobins de Brest

(Suite.)

On criait, on s'injuriait, on hurlait, quand Roscoff, jouant des coudes et frayant le chemin à Guilanek, fit son entrée dans le cabaret.

La mère Lamproie, qui feignait de porter une grande attention aux discours de deux patriotes pérorant sur les choses publiques, reconnut du premier coup-d'œil le quartier-maître, et fit dix pas vers lui.

— Comme tout est changé ici ! murmura Roscoff.

— Tout, excepté le cœur, mon gars, et si je peux te le prouver, compte sur moi.

— J'accepte votre parole, et vous la rappellerai à la fin de la séance.

— Que de choses tu as apprises depuis hier, Roscoff !

— Et que de choses j'ai faites !

— Tu as vu Anaïk ?

— D'abord... ensuite...

— Eh bien !

— J'ai vu mademoiselle de Kéroulas.

— Mon Dieu ! mon Dieu, elle est perdue si on la découvre.

— Elle est ici, cependant ; mère Lamproie.

— Où ?

— A la porte du jardinet.

— Seule ?

— Non pas ; l'abbé Colombar l'accompagne.

— Deux imprudences ! fit la cabaretière.

— Choisit-on ses moyens quand le temps manque ?... M. de Kéroulas est condamné... il est mon capitaine... sa bonté pour moi ne s'est jamais démentie... J'ai voulu procurer à son âme et à son cœur deux consolations suprêmes... et j'introduirai dans son cachot le prêtre chargé de l'absoudre, et sa fille qui lui donnera le dernier baiser...

— Sais-tu à quoi tu t'exposes, Roscoff ? demanda Julienne-Lucrèce en tremblant.

— Je le sais, répondit gravement Roscoff. Voici mon projet : le tribunal m'a autorisé à visiter deux fois mon capitaine en compagnie de Guilanek, mon neveu, un gentil mousse ; je me suis rendu à la prison avec lui, montrant ma permission, causant avec tout le monde, et paraissant fort à mon aise ; j'ai même donné une pièce d'argent au geôlier et caressé son enfant... Cette nuit, ce n'est pas moi qui pénétrerai dans le cachot, mais l'abbé Colombar, vêtu d'un habit de matelot, et Mlle Yvonne que tu ne saurais reconnaître sous son déguisement. J'attends de toi que tu les aides... Mes libéralités de la journée ont bien disposé le geôlier ; tu suivras l'abbé Colombar et la fille du capitaine ; on y verra peu à cette heure, et le sommeil gagnera le vieux buveur ; l'abbé montrera sa carte, tu poseras sur la table ton panier de bouteilles, et tu goûteras le vin d'Anjou, tandis que M. de Kéroulas passera entre un prêtre et un ange sa dernière veillée...

— Brave, brave cœur !

— Ne sais-je pas ce que vaut ton civisme, ma pauvre Julienne ! Va, nous agissons tous selon notre cœur, ce qui vaut mieux que d'écouter les prétendus libérateurs. A leur république, je ne comprends pas un mot. J'attends pour me prononcer. Si on verse le sang, je n'en suis pas, et ce n'est pas pour s'entr'égorger que les Français sont frères. De leur révolution, je ne vois encore que l'échafaud, et j'userais mes bras à le démolir ;

mais qu'on me montre une grande œuvre à faire, je suis là encore, et au premier rang...

— Veux-tu que j'introduise dans cette salle l'abbé Colombar ?

— Flambard et moi nous le mettrons entre nous, et Madeimoselle Yvonne se cachera derrière Moucheron et Faribole.

— Il doit être bien grandi maintenant.

— Il est matelot, rien que cela."

Julienne-Lucrèce étouffa un cri de joie, serra la main de Roscoff et disparut de la salle.

Le tumulte qui y régnait était si grand, que personne ne s'aperçut de sa rentrée. Elle tenait un tout jeune mousse par la main, et un matelot la suivait. Tous deux prirent place dans une sombre embrasure de fenêtre, et Flambard, escorté de ces acolytes, les rejoignit et forma devant eux avec Roscoff et Guilanek une barrière qui les défendait contre les regards.

L'atmosphère de la salle devenait étouffante ; l'huile, le vin, le suif et l'ail mêlaient leurs puantes odeurs ; la fumée des pipes formait d'épais nuages, le bruit grandissait et tournait au tapage, quand un long murmure s'éleva, les rangs des clubistes s'ouvrirent, les femmes battirent des mains, et l'orateur de Paris gagna la tribune.

C'était un homme pâle, maigre, au teint jaune, aux yeux flamboyants, ses gestes rudes appuyaient sa parole lente et calme. Il parlait de sang, de proscriptions, de mort, avec une aisance parfaite, en secouant ses mains blanches ornées de bagues et à demi couvertes d'une manchette de batiste plissée.

Il étayait ses épouvantables sophismes de l'opinion des philosophes, il supprimait Dieu dans l'œuvre de la création, la noblesse dans l'ordre social, et concluait en demandant mille hécatombes humaines au nom de la nation opprimée.

On le comprit seulement quand il parla d'échafaud ; de proscription ; et un homme du peuple, vêtu d'un pantalon rapiécé et d'une chemise de toile bise relevée au-dessus du coude, s'élança à la tribune.

— Je veux la parole, dit-il. On demande beaucoup de têtes, on veut proscrire les riches, ça me va, si j'en hérite. Nous avons travaillé, reposons-nous, nos femmes marchaient à pied, allons en carrosse, et que les nobles deviennent nos domestiques ; voilà comme je comprends l'égalité. Qu'est-ce que me font les droits de l'homme dans les livres, si je n'en profite pas ? Il y a du vrai dans ce qu'on vient de dire ; qu'on donne une liste, et je signe, si on le veut je juge ; s'il le faut je lâche le couperet. La république, c'est le règne du prolétaire.

— La république est l'abolition de la superstition religieuse, ajouta l'envoyé de Paris ; plus de couvents, de moines, de religieuses, de vœux, d'abbayes... les églises deviendront des greniers à fourrage, et nous avons pour culte la Déesse Raison.

— La république, dit un interrupteur, c'est le : *Tire-toi de là que je m'y mette*... Le peuple souverain, le peuple heureux, le peuple libre...

— Qui fera le peuple grand ? demanda Roscoff.

— Sa sagesse, répondit l'orateur de Paris.

— A bas les riches ! à bas les prêtres, vive la république !

hurlant des voix, Roscoff monta sur l'estrade.

— Vive la France ! dit-il, et si quel'un d'entre vous trouve ce cri séditieux, qu'il le dise. Vous êtes républicains, tous : l'un demande des têtes à couper, l'autre des autels à détruire, le dernier l'argent des proscrits... Ce que je sais, moi, un matelot hier encore en mer, c'est que l'Anglais insulte notre pavillon, que le pavillon est l'emblème de la patrie ! et que moi-là, je ne souffrirai pas qu'il soit humilié. Le beau mérite vraiment que de massacrer des prêtres, des femmes et des enfants ! de démolir et d'incendier... Ceux qui crient si haut auraient-ils les mêmes bravades en face d'un canon ? Je ne le crois pas. Si vous voulez que l'on respecte la république, que la république se respecte

— C'est un aristocrate, dit une voix.

— Je suis matelot, et fils de matelot. Ce que vous appelez les privilèges ont à jamais empêché mon avancement, et pourtant plutôt que de l'acheter à ce prix je fusse resté toute ma vie simple marin, sous les ordres de capitaines pareils à M. de Kéroulas !

— Il protège les nobles, cria celui qui avait déjà interrompu le premier.

— Il défend les émigrés !

— Je défends les soldats, voilà tout, et le capitaine était un brave. Nous sommes trois ici qui avons navigué sous ses ordres, trois qui le regrettent. S'il y avait des abus dans le gouvernement il fallait le dire, et l'on eût écouté vos représentations. J'ai servi mon pays avec zèle, je suis prêt à reprendre du service à bord de tel navire que l'on me désignera, mais je ne souffrirai pas que l'on insulte mes vieilles croyances et mon vieux drapeau. Qui me suspecte ici ? Qui d'entre vous peut citer comme moi des campagnes glorieuses entreprises contre l'ennemi connu ? J'ai conquis le droit de dire que j'aime la patrie !

— Vive Roscoff ! dirent quelques matelots.

— A quoi servent les discours ? reprit le marin ; que prouvent-ils ? A Paris on a démolé la Bastille où vous dites qu'on emprisonnait sans raison... A l'Abbaye, aux Carmes, vous glorifiez des assassinats sans motifs... Le roi est mort, la reine est au Temple : la reine est une femme, et vous l'oubliez ! Il y a une chose que j'eusse souhaité : moins d'impôts et plus d'égalité, mais il n'était pas besoin de voler pour supprimer les gabelles, ni de couper les têtes pour abolir les privilèges. Quand on aurait déclaré que la bravoure tiendrait lieu de noblesse pour l'avancement, c'était assez ; quand le pauvre campagnard eut été allégé de côtes et d'impôts, cela eût suffi. Vous renversez le roi qui était bon, pour mettre à sa place des gens qui exterminent sur une signature. Vous parlez des droits de l'homme ! j'use des miens et je vous déclare que vous abusez d'un pouvoir usurpé en vous faisant les pourvoyeurs du bourreau. Mille abords ! ce n'est pas devant des marins bretons qu'il faut dire : L'église est bonne à faire un grenier à fourrage, et les couvents pervertissent le peuple ! Les gens du pays savent que penser de toutes ces choses, et si quelques malheureux vous écoutent et s'égarent, en attendant le pillage que vous leur promettez, un jour viendra où ils pleureront leur égarement politique et leur apostasie religieuse. Ma poitrine est labourée de trois coups de sabre, j'ai reçu à la tempe gauche un coup de crosse de mousquet, une chevrotine m'a percé le bras... j'étais à toutes les grandes batailles maritimes livrées depuis dix ans, et quand vous criez : Vive la république, que je ne connais que par vos discours, je vous répons par : Vive la France que j'ai défendue !

— Et tu refuses de prendre la cocarde tricolore ?

— Oui, si l'on m'oblige à la déshonorer !

— Qui parle de cela ? dit l'envoyé de Paris.

— Soyez donc tous témoins, ajouta Roscoff, que je la mets à mon chapeau sans m'engager à autre chose qu'à poursuivre ce que j'ai fait jusqu'ici.

La mère Lamproie prit sa cocarde à son bonnet et la tendit à Roscoff.

On parla longtemps encore ; l'orateur de Paris poursuivit l'exposition de ses théories ; on chanta des refrains patriotiques, on vota des adresses, et quand tout le monde se leva, Roscoff profita du mouvement général pour s'esquiver par la porte du jardin.

— Patriotes, dit la mère Lamproie, je suis un peu lasse, et je charge Brin-d'Avoine de vous verser à boire.

Brin-d'Avoine avait suivi de loin à la ville l'abbé Colombar et Mlle de Kéroulas.

Tandis que l'échançon versait le cidre d'une main généreuse,

Julienne-Lucrèce Lamproie, chargée d'un lourd panier, rejoignait ses amis dans le jardin.

— Monsieur le curé, dit Roscoff au vieux prêtre, voici ma cocarde et ma carte civique... Ne craignez rien, mademoiselle... Guilaneck et moi nous vous attendrons à la sortie.

Le prêtre leva la main pour bénir le matelot, qui s'éloigna rapidement avec son neveu.

A cent pas de là, il fit entendre trois coups de sifflet, auxquels répondit un cri de mouette.

— Flambard est là, dit Roscoff.

Un moment après, les matelots et les mousses gagnaient une ruelle boueuse, et Flambard poussait la porte basse d'une maison obscure.

Dans une pièce retirée de la maison, une femme, Madeleine, la mère de Faribole et la nourrice de Moucheron, filait sa quenouille en s'arrêtant pour prêter l'oreille aux bruits du dehors.

— Est-ce vous, maître Flambard ? demanda-t-elle.

— Moi et les amis !

Les amis étaient Roscoff, Guilaneck, Moucheron et Faribole. Madeleine pressa les enfants dans ses bras, et les regardait avec des yeux remplis de larmes joyeuses.

— As-tu les habits, la Madeleine ?

— Deux vêtements de paludiers, dit-elle.

Elle prit un paquet et le montra au maître d'équipage.

— Voici, dit Flambard à Roscoff.

Tous deux entrèrent dans un cabinet voisin de la chambre, et quand ils en sortirent, ils portaient les hardes de toile, et l'énorme chapeau des saulniers.

— Réjouissez-vous le cœur, vous autres, dit Roscoff, vous l'avez bien gagné.

Roscoff et Guilaneck quittèrent la chambre, traversèrent le corridor surbaissé, et se retrouvèrent dans la rue.

Tous deux marchaient en festonnant légèrement, et en battant la muraille comme des gens qui ont fait tant de libations au nom de la déesse Raison, qu'ils l'ont noyée dans le vin !

Tandis qu'ils rejoignaient avec lenteur la mère Lamproie et l'abbé Colombar, ceux-ci arrivaient à la porte de la prison. Le gendrier, que, par opposition à sa situation de fortune, on appelait Crésus depuis la république, se trouvait moitié pris de vin, moitié pris de sommeil.

Il reconnut vaguement ou crut reconnaître le matelot et le mousse qui pendant le jour avaient visité le condamné.

L'autorisation d'entrer se trouvait du reste en bonne forme. Il ne fit donc aucune difficulté pour introduire les visiteurs mais quand vint le tour de la mère Lamproie, il dit cependant :

— La permission est seulement pour le matelot et le mousse.

— Aussi, je reste à la géole, dit la cabaretière, moi et mes fioles ; j'ai voulu trinquer avec le citoyen Crésus, pendant que Roscoff causait encore une dernière fois avec le capitaine... vingt-quatre bouteilles, et du bon ! La dernière sera pour le condamné, pas vrai ! il ne boira plus demain, le pauvre homme, et un peu de vin blanc ne fait rien à la politique.

— Vous voulez aider à une évasion, dit Crésus d'un air déshant.

— Est-ce que vous manquez de sentinelles ?

— Non, au fait, et pendant que nous trinquerons les soldats garderont les portes... Venez, citoyen matelot, et vous chétiif mousse.

(A continuer.)

RAOUL DE NAVERY.

FIRMIN H. PROULX,

Éditeur-Propriétaire.

Culture des arbres à fruit.

— On lit dans le *Journal de la ferme*, sous la signature de M. Joly, horticulteur à Versailles : Mon grand-père, honnête cultivateur, possédait une vigne en côteau dans laquelle il y avait une vingtaine d'arbres fruitiers à plein vent. Ces arbres étaient très-gros ; leurs troncs mesuraient ou moins 12 pouces de diamètre. Ils étaient éparpillés ça et là dans la vigne, et, chaque année, ils se chargeaient régulièrement de fruits. La terre de cette vigne était assez meuble, elle se composait d'argile mêlée de gravier et de gros cailloux. Or, chaque année, on la travaillait, on ramassait quelques-unes des plus grosses pierres, parce qu'elle gênait le binage, et on les portait au pied des arbres où se trouvait un vide de 12 à 15 pieds. Depuis longtemps les choses se passent ainsi, car les tas de pierre autour des arbres s'élevaient bien à 6 pieds.

Les voisins, qui avaient remarqué la fertilité des arbres en question, dirent :

— Mais que diable faites-vous donc à vos arbres, père Joly, pour qu'ils chargent tant ?
Et mon grand-père de répondre en riant :
— Je les fume avec des cailloux.

Il comprenait fort bien que les tas de pierres garantissent le cheveu de l'arbre, empêchaient les mauvaises herbes de pousser et retenaient les feuilles en automne. Ces feuilles, décomposées, réduites peu à peu en terreau, se trouvaient entraînées par les eaux pluviales jusqu'au fond du tas, et maintenaient la fraîcheur même en temps de sécheresse intense, tout en ne s'opposant pas à la circulation de l'air.

Une circonstance se produisit et confirma l'explication que nous donnons du fait, la voici :

Mon grand-père voulut bâtir dans sa vigne un petit pavillon pour s'y mettre à l'abri, à certaines heures du jour et y coucher au besoin. Il choisit l'emplacement près de deux des arbres dont nous venons de parler, et se servit, pour bâtir les murs, des pierres qui se trouvaient au pied. Il les prit toutes à ces deux arbres, dont un était un poirier Blanquet et l'autre une virgouleuse, d'un grand rapport tous les ans. Après l'enlèvement des pierres ils restèrent quatre ou cinq ans sans porter des fruits, et ils ne reprirent leur fertilité que lorsque de nouvelles pierres formèrent autour d'eux une couche d'une certaine épaisseur.
— (*Revue agricole du Midi.*)

ANNONCES.

MOULINS A BATTRE

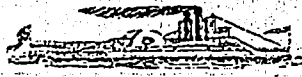
Les soussignés informent les Cultivateurs qu'ils pourront se procurer à leur boutique des *Moulins à battre* améliorés tout récemment. Ils exécuteront à domicile toute commande qui pourrait leur être faite pour les moulins à battre de forte dimension.

ANTOINE ROUSSEAU
ELZEAR ROUSSEAU

St. Alexandre, Comté de Kamouraska,
1er août 1867.

COMPAGNIE

DU
RICHELIEU,



NOUVELLE LIGNE DU JOUR
ENTRE

MONTREAL ET QUEBEC.

Le splendide Vapeur en Acier Bessemer

CANADA,

Capt. L. B. VOLIGNY,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON
POUR MONTREAL,

Mardis, Jeudis et Samedis

Matin, durant la belle saison, à 7 h. A. M.
pour Montréal,

Et laissera Montréal tous les

Lundis, Mercredis et Vendredis,

A 7 h. A. M., arrêtant à SOREL et TROIS-RIVIERES, faisant le trajet le jour et arrivant à Québec vers 6 h. P. M.

Le vapeur CANADA a été construit et meublé spécialement pour les VOYAGES D'AGREMENT sur le fleuve St. Laurent ; sa vitesse, son élégance et sa sûreté ne sont surpassées par aucun autre vapeur en Amérique.

Les passagers par cette route jouiront de la grande scène historique qui se développe sur les bords du magnifique fleuve St. Laurent.

Première Classe, Déjeuner et Dîner
compris, \$3.50.

On peut se procurer des Billets au Bureau sur le quai.

Pour autres informations, s'adresser au Bureau sur le quai Napoléon.

J. E. DESCHAMPS.
Agent.

15 août 1867.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIÈRE
Le 14 août 1867.

- | | |
|-------------------------|----------------------|
| Anctil, Bébé | Aubut, Rémi |
| Anctil, Dlle Adèle | Blais, Dlle Sophoine |
| Bérubé, Rémi | Chouinard, George |
| Caron, François | Lemieux, Nazaire |
| L'Italian, François | |
| Leclerc, Clément | |
| Martin, Prudent | |
| Ouellet, Alfred (2) | Ouellet, Pierre |
| Ouellet, Bruno | |
| Pelletier, Edouard | Potvin, Joseph |
| Rouleau, Chs. | Roy, Clovis |
| Soucis, Clément | |
| Taillon, Nazaire Michel | |

JOSEPH DIONNE,
Maître de Poste.



SOUMISSIONS

On recevra à ce Bureau jusqu'à

MARON,

LE 21 AOÛT PROCHAIN,

A MIDI,

des soumissions cachetées à l'adresse du soussigné

POUR LA CONSTRUCTION

D'UN

PILIER DE PHARE

A LA

POINTE ST. LAURENT, ILE D'ORLEANS.

On pourra voir les plans et devis, le et après le 10 août prochain, au Bureau de Mr. FERRE GAUVREAU, à QUEBEC, où on pourra aussi se procurer des blancs de soumissions.

Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour un pilier de Phare à la Pointe St. Laurent."

Les soumissionnaires devront donner en toutes lettres leurs noms et leurs adresses, ainsi que la signature de deux personnes responsables qui consentiront à se porter cautions pour l'exécution complète de l'ouvrage.

Le Département ne sera tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 30 juillet 1867.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

ESSAI

SUR

LE LUXE

ET LA

VANITE DES PARURES,

SÉCIALEMENT DÉDIÉ AUX PERSONNES
DE LA CAMPAGNE,

Par Al. Mailloux, Ptre. V. G.

Prix : 36 sous.

On trouvera, à la Librairie de la Gazette des Campagnes, la Vie Populaire du Pape Pie IX, pour 12 sous.

1867

SEPTEMBRE.

1867

Le Soleil entre à la Balance le 23 à 7 heures 57 minutes du matin.
Premier quartier, le 5, à 6 heures 46 minutes du soir.
Pleine lune, le 13, à 7 heures 48 minutes du soir.
Dernier quartier, le 20, à 10 heures 24 minutes du soir.
Nouvelle lune, le 27, à 6 heures 57 minutes du soir.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L. ET C. SOL.
DIMAN.	1	vr XII ap Pent. <i>Kyrie</i> du dim. Aux Vêp. mém. du suiv. suff. Salut. (A la Cathédrale, r. Stes. Reliques. Salut pendant l'oct.)	5 20 6 40
Lundi	2	fb S. Etienne, roi de Hongrie, conf.	5 22 6 38
Mardi	3	ivr } De la férie	5 24 6 36
Mercredi	4	ivr } De la férie	5 26 6 34
Jeudi	5	fb S. Laurent Justinien, év. et conf.	5 28 6 32
Vendredi	6	ivr De la férie.	5 29 6 31
Samedi	7	fb De l'Immaculée Conception.	5 31 6 29
DIMAN.	8	b XIII ap. Pent NATIVITE DE LA STE. VIERGE. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux II Vêp. mém du dim. et d'un mart. Salut.	5 32 6 28
Lundi	9	fb De l'octave.	5 34 6 26
Mardi	10	b S. Nicolas de Tolentin, conf.	5 35 6 24
Mercredi	11	fb } De l'octave.	5 37 6 23
Jeudi	12	fb } De l'octave.	5 39 6 21
Vendredi	13	fb } De l'octave.	5 40 6 20
Samedi	14	r Exaltation de la Ste. Croix, <i>dblc.-maj.</i>	5 42 6 18
DIMAN.	15	b XIV ap. Pent. S. Nom de Marie. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vierge. Aux Vêp. mém. du dim. et des suiv. <i>Istoruni</i> et <i>Gaudent</i>	5 44 6 16
Lundi	16	tr SS. Corneille et Cyprien, mart., etc.	5 46 6 14
Mardi	17	b Stigmates de S. François, conf.	5 47 6 13
Mercredi	18	b <i>Jeûne</i> . Quatre-temps. S. Joseph de Cupertino, conf.	5 48 6 12
Jeudi	19	r S. Janvier et ses compagnons, mart.	5 50 6 10
Vendredi	20	r <i>Jeûne</i> . Quatre-Temps. S. Eustache et ses comp., mart.	5 52 6 8
Samedi	21	r <i>Jeûne</i> . Quatre-Temps. S. Mathieu, apôtre et évang. 2 cl.	5 54 6 6
DIMAN.	22	b XV ap. Pent. Les Sept Douleurs de la Ste. Vierge. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vierge. Prose <i>Stabat</i> . Aux Vêp. mém du dim., du suiv. et d'une vge.	5 55 6 4
Lundi	23	tr S. Lin, pape et mart.	5 57 6 3
Mardi	24	b Notre-Dame de la Merci, <i>dblc.-maj.</i>	5 58 6 2
Mercredi	25	b S. Thomas de Villeneuve, év. (22).	6 0 6 0
Jeudi	26	fb Du S. Sacrement.	6 1 5 59
Vendredi	27	tr SS. Côme et Damien, mart.	6 3 5 57
Samedi	28	tr S. Wenceslas, dnc de Bohême, mart.	6 5 5 55
DIMAN.	29	b XVI ap. Pent. DEDICACE DE S. MICHEL, archevêque. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux II Vêp. mém. du suivi. O <i>Doctor</i> , et du dim.	6 7 5 53
Lundi	30	b S. Jérôme, conf. et doct. [Salut.]	6 8 5 52

Température. — Du 1er au 8, temps assez beau, nuits froides et la gelée sera à craindre — Du 8 au 15, temps pluvieux — Du 15 au 21, il y aura beaucoup de pluie et de vents pendant les premiers jours — Du 20 au 30, le temps sera presque toujours beau — *Petit Almanach du B.-C.*



DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Ottawa, 27 Juin 1867.

Le département sera fermé à Ottawa le et après le premier Juillet.

Les départements des Terres de la Couronne pour les Provinces de Québec et Ontario, seront ouverts à Québec et à Toronto, aussitôt qu'il sera possible après ce temps là, et avis en sera donné.

A. CAMPBELL,
Commissaire

A VENDRE

A la Grande-Baie, Saguenay

PLUSIEURS terres en parfait état de culture, à quelques arpents de l'Eglise de St. Alexis, d'un moulin à scies, à farine, à carder, et d'une tannerie, savoir :

- La ferme du Barachois.... 1300 arpents
- La ferme du Moulin..... 450 "
- La ferme du Village..... 450 "
- La ferme du Portage..... 200 "

Condition de la vente.

Tout comptant ou au moins les deux tiers comptant. Le reste à crédit avec intérêt.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. ROBERT BLAIN, à la Grande-Baie, Saguenay, ou à l'Hon. D. E PRICE, Québec.

Chicoutimi, 20 novembre, 1866.

Voyage à l'eau Salée.

AVIS

LE VAPEUR PROVINCIAL.



ADVANCE

Capt. SIMARD,

Partira de Québec MERCREDI prochain, le 21 courant pour METIS, arrêtant aux EBOULEMENTS, RIVIERE DU LOUP, RIMOUSKI.

RIMOUSKI.

et METIE,

Il laissera le quai à 9 heures A. M. Le Steamer ADVANCE arrêtera au quai ST. DENIS à chaque voyage de Québec à Métis.

L'Advance arrêtera au quai St. Denis le Mercredi entre 2 et 3 heures de l'après-midi, en descendant.

Il sera dû à St. Denis le vendredi entre 10 heures et midi, en remontant à Québec.

F. BUTEAU,

Gérant, Québec.

15 août 1867.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANCTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, éer, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 12 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales. S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. G. GAUDIN, Ptre.

L'IVROGNERIE.

Advenant le 15 août prochain, les livres souscrits qui n'auront pas été réclamés et payés, seront mis en vente chez un libraire, afin de payer l'imprimeur.

En dehors de la souscription, ont été tirés quelques exemplaires, qui seront en vente à l'établissement du Journal de Québec.

A. MAILLOUX, Ptre.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES
A BON MARCHÉ.

VENANT d'être reçu chapeaux de paille nouveaux — Robes — Indiennes — Batiste française frappée, — Garnitures — Bortons — Parasols — Manchettes et Collets — Jupons — Rubans — Garnitures d'Amber nouvelles.

Département des Messieurs :

TWEED du Canada — Tweed écossais — Etoffes à surtout — Flanelles à chemises — Flanelles de fantaisie — Attaches — Echarpes — Chemises blanches — Chemises et Pantalons — Valises en cuir nouvelles — Gants, etc.

A vendre chez

LÉGER et RINFRET

No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville

1er mai 1867.

Québec.

F. CARRIER & Cie.,

A l'Enseigne du Batiment,

No. 57 RUE SAINT-JOSEPH,

VIS-A-VIS L'EGLISE ST. ROCH, QUEBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils VENDENT A REDUCTION pour argent comptant, pour le compte de leurs créanciers, tout leur immense fonds de Marchandises sèches, Hardes faites, Chaussures, Pelletteries, Coiffures de toutes sortes, etc., etc., etc.

F. CARRIER & Cie.

1er juin 1867

POUR LES PORTS D'EN BAS

LE STEAMER PROVINCIAL

LADY HEAD,

Quittera le Quai, pied de la Rue St. Jacques

A QUATRE HEURES P. M.,

MARDI PROCHAIN,

LE 20 AOUT COURANT,

Arrêtant aux places ci-dessous,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

JIRAMICHI,

SHEDIAC et

PICTOU.

On ne considère pas aucun voyage pris à moins qu'il ne soit payé d'avance.

Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU,

Gérant.

15 juin 1867.

On peut se procurer à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes de la graine de Bromede-Schrader.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DEPART ET ARRIVEE DES CHARS

DE LA RIVIERE-DU-LOUP A LA POINTE LEVI		DE LA POINTE LEVI A LA RIVIERE-DU-LOUP	
STATIONS	Milles	STATIONS	Milles
Rivière-du-Loup.....	6	POINTE LEVI.....	2
Chemin du Lac.....	6	Hadlow.....	2
St. Alexandre.....	12	Jonction de la Chaudière.....	6
St. André.....	16	St. Jean Chrysostome.....	10
St. Hélène.....	19	St. Henri.....	11
St. Paschal.....	25	St. Charles.....	12
St. Denis.....	30	St. Michel.....	12
Rivière-Ouelle.....	35	St. Valier.....	13
St. Anne.....	41	St. François ou Berthier.....	13
St. Roch.....	48	St. Pierre.....	14
Chemin Elgin.....	52	St. Denis.....	15
St. Jean Port Joli.....	56	St. Paschal.....	15
Trois Saumons.....	61	St. Hélène.....	16
L'Islet.....	64	St. André.....	17
L'Anse à Gille.....	68	St. Alexandre.....	18
Cap St. Ignace.....	71	Chemin du Lac.....	19
St. Thomas.....	78	Rivière du Loup.....	20
St. Pierre.....	83		
St. François ou Berthier.....	86		
St. Valier.....	91		
St. Michel.....	95		
St. Charles.....	101		
St. Henri.....	109		
St. Jean Chrysostome.....	114		
Jonction de la Chaudière.....	118		
Hadlow.....	124		
POINTE LEVI.....	126		
Excursion. Lundi	5-45 PM	Excursion. Samedi	3-10 PM
Exprès. Mercredi et Vendredi	3-00 PM	Exprès. Mardi et Jeudi	9-00 AM
Malle de la Riv. du Loup	7-00 AM	Malle de la Riv. du Loup	12-30 PM
	7-25		12-40
	7-50		1-05
	8-05		1-20
	8-20		1-40
	8-45		2-15
	9-05		2-40
	9-25		3-15
	10-20		3-30
	10-37		3-50
	10-50		4-20
	11-15		4-32
	11-30		4-50
	11-45		5-05
	12-00		5-15
	12-13 PM		5-35
	12-40		5-47
	1-00		6-00
	1-13		6-30
	1-35		6-50
	1-50		7-08
	2-15		7-25
	3-10		7-45
	3-30		8-15
	3-50		8-35
	4-00		8-55

C'est le temps ou jamais d'acheter des animaux de meilleures races

GRAND AVANTAGE AUX CULTIVATEURS!!!

Le Gouvernement Canadien, dans le but de faciliter l'achat d'animaux de race améliorée, oiseaux de basse-cour de premier choix, exempte, par un avis publié dans la *Gazette Officielle*, les Sociétés d'agriculture qui feraient l'achat de tels animaux, etc., aux Etats-Unis, des droits de Douane. Les cultivateurs trouveront avantageux de pouvoir s'adresser à un des établissements le plus en renommé aux Etats-Unis, celui de L. B. Silver. Ce Monsieur a établi à Ste. Anne de la Pocatière une

AGENCE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES" DE



L. B. SILVER
SALEM, OHIO
IMPORTATEUR
ELEVEUR
ET
FOURNISSEUR

D'ANIMAUX DE PREMIER CHOIX ET TRES RARES

Cochons blancs de Chostor, Ohio,

Provenant de CHAMPION qui à neuf semaines pesait 100 livres, et a obtenu les premiers prix aux principales Expositions des Etats-Unis. Leur pesanté peut atteindre de 500 à 1000 livres, même jusqu'à 1200 livres.

Moutons mérinos, moutons Leicester de premier choix, à vendre à bas prix. On peut également se procurer toutes espèces d'oiseaux de Basse-cour : Poules noires de Java, de Bramah Pootra, White Face Black Spanish, Creve-cœur, Golden Poland, Dorkings blanches, Dominiques, Noires d'Afrique, Dindes blancs de Hollande, Oies chinois, Canards du Brésil, etc.

Pour informations s'adresser directement à Firmin H. Proulx, qui est spécialement autorisé à recevoir des commandes pour cet établissement.

NOUVELLES MARCHANDISES

NOUVELLES Etoffes à robes, Etoffes à Mantilles, Garnitures pour robes et Mantilles, Chapeaux de paille pour dames, Chapeaux de paille pour enfants, Cols et manchettes pour dames, Etoffes à Jupons, Cravates pour dames.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Nouveaux melletons, Draps d'été, Flanelles (tissus fins) pour l'été, Cravates et Cols, Chemises, etc., Drap noir français, Casimires, etc., Drap bleu, Drap gris, etc.

MÉRINOS double, grande variété, Drap d'Albert, Cordé Royal, Soie, Drap d'été, etc., etc., Ceintures de laine, Chapeaux de satin, Chapeaux de paille, Chapeaux de feutre pour MM. du Clergé.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

1er mai 1867. Québec, Rue Sous-le-Fort

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829, jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

ROYAL VICTORIA HOTEL,

HUBERT PICHÉ,

PROPRIÉTAIRE.

SOREL, C. E.

NOUVELLES MARCHANDISES

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,
SAINT-ROCHE, QUÉBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public, que leur assortiment d'EFFETS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS est maintenant très-complet dans tous les articles de goût et d'utilité; les acheteurs qui visiteront leur établissement y trouveront des Marchandises choisies avec soin et à des PRIX TRES-MODERES.

Dans les nouveautés, MM. M. et B. recommandent d'une manière toute spéciale leur assortiment de Chapeaux en paille, Chapeau en crin, Gants d'Alexandre, Gants de fil, soie, tout genre, Parasols (très-nouveaux), Rubans, Fleurs françaises, Furs et Garnitures en paille, Ornaments et Mires en perles.

ETOFFES A ROBES (grand choix) tel que : Alpaça uni et chiné, Calli et Mahai uni et rayé, Popellinette, Mousseline à robe, Soie glacée noire, soie cordée noire, Crêpes noire et de couleur pour chapeaux.

MANTILLES, nouveaux patrons, Mantilles et Blouses pour dames faites à ordre sous le plus court délai.

Dans les effets d'utilité on y trouvera comme toujours un assortiment de Drap noir, Casimir noir, Tweed de Fantaisie, Flanelle blanche et de couleurs, Coton à draps, Coton, Shirting, Toile fine, Toile à nappe, Toile à Serviettes, Indiennes, Couleurs noir et de couleurs Paramatta, etc.

MONTMINY et BRUNET,
Saint-Roch, Québec.

TRAITE

DE CALCUL MENTAL

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre cet enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
Imprimeur-Editeur